

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 octobre 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER,
M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Nathan JACQUET,
Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL *procuration*, M. Jean PALLUD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 OCT. 2023

**OBJET : ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS EAU
POTABLE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DECHETS ANNEE 2022**

ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DECHETS ANNEE 2022

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, en application de ses articles L.2224-5 et L.2224-17-1, la réalisation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau potable, d'assainissement collectif et de déchets (RPQS).

Un exemplaire de ces rapports doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président précise que les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après avoir présenté les rapports concernés, Monsieur le Président demande à l'assemblée de se prononcer pour avis sur ceux-ci.

**Le Conseil communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

➔ **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur les rapports relatifs au prix et à la qualité des services d'eau potable, d'assainissement collectif et de déchets - Année 2022

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

25 OCT. 2023

Le Président
Xavier BRAND

